
Evolution de la composition des ordures ménagères résiduelles entre 2008 et 2015

Conseil départemental de la Mayenne

39 rue Mazagran

BP 1429

53014 Laval

[Voir le site internet](#)

Delphine Montagu

delphine.montagu@lamayenne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

En 2008, le Conseil général de la Mayenne avait réalisé une étude de caractérisation des ordures ménagères résiduelles. Il était apparu que les OMR étaient composés de :

- 20% de déchets recyclables (50 Kg/hab)
- 30% de déchets compostables (80Kg/hab)
- 50% de déchets non valorisables (120 Kg/hab)

En 2009, le département de la Mayenne et les EPCI en charge de la gestion des déchets signaient un plan et des programmes de prévention des déchets avec l'ADEME.

Les ordures ménagères résiduelles ont diminué en 5 ans de plus de 20% tandis que la collecte sélective a augmenté de 15%.

Il semblait intéressant d'analyser à nouveau le contenu des poubelles des mayennais pour mesurer les résultats des politiques menées.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Mesurer l'efficacité des politiques de prévention des déchets menées depuis 5 ans
- Communiquer auprès des mayennais
- Définir les priorités d'action pour les 3 ans à venir

Résultats quantitatifs

Les OMR sont composées en 2015 de :

- 1/4 de déchets recyclables (40 Kg/hab)
- 1/4 de déchets compostables (48 Kg/hab)
- 1/2 déchets non valorisables (103 Kg/hab).

- Une forte diminution des éléments compostables, ce qui démontre l'impact important des politiques menées sur le jardinage au naturel.
- Une diminution notable des journaux, revues, magazines : l'action STOP PUB a permis de diminuer de 3 Kg/hab/an cette part de déchets dans les OMR
- Une baisse de la part résiduelle : l'action globale des programmes de prévention est visible.

Dans le détail, cette étude a permis de constater que :

- le gaspillage alimentaire représente 8 Kg/hab contre 20 Kg/hab au niveau national
- les éléments compostables sont composés principalement des éléments de préparation des repas
- il reste encore 8 Kg/hab de verre dans les OMR
- il y a encore 3.7 Kg/hab de textiles dans les OMR
- très peu de déchets ayant leur place en déchèterie se retrouvent dans les OMR (excepté le textile)

Résultats qualitatifs

Cette étude a été l'occasion de faire un focus sur les déchets en Mayenne et ainsi de sensibiliser les mayennais. Un mini film est d'ailleurs en cours de réalisation.

Les résultats ont permis d'élaborer les priorités d'actions pour les années à venir :

- continuer à travailler sur le compostage domestique
- orienter le textile vers la filière Le Relais
- améliorer les performances de collecte sélective (priorité sur le verre)
- diminuer sur le gaspillage alimentaire dans la restauration collective (priorité par rapport au particulier)

MISE EN OEUVRE

Planning

- janvier 2015 :
 - * choix de bennes à ordures ménagères à caractériser, en lien avec les EPCI
 - * rédaction des pièces du marché, lancement de la procédure
 - * organisation technique de la mise en oeuvre
- mars 2015 :
 - * choix du BE nous accompagnant
 - * caractérisations
- mai 2015 :
 - * restitution des résultats du BE
 - * communication des résultats aux EPCI et aux élus

Moyens humains

1 personne du BE
une équipe de 5 trieurs, dont 1 encadrant technique
au Conseil départemental : ~1ETP sur 2 semaines

Moyens financiers

Le coût global de l'étude est de 25 000 € TTC.

Moyens techniques

- manitou pour constituer les échantillons
- 50 bacs OMR
- groupe électrogène
- tables de tri, balances

Partenaires mobilisés

- association d'insertion Valoren
- EPCI en charge des déchets
- SITA
- BE Environnement et solutions

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible sur tous les territoires, mais elle demande des moyens financiers importants.

Difficultés rencontrées

L'originalité est la portée départementale de l'étude, qui a permis aux collectivités rurales de bénéficier de caractérisations.

Recommandations éventuelles

Bien définir en amont les tournées à caractériser pour être représentatif du territoire.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Juin 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire